

Le Grenelle de l'environnement & l'ameublement : **REP (Responsabilité Elargie Producteurs) meubles usagés** **Affichage environnemental, Etiquetage des polluants volatils,** **Quoi de neuf depuis 1 an ?**

4 avril 2012 – FCBA (Paris)

Le premier objectif du Grenelle est de réduire les impacts sur l'environnement et la santé tout en préparant l'avenir. La première loi dite « Grenelle 1 » vise à assurer un nouveau modèle de développement durable. La seconde loi dite « Grenelle 2 » a pour objectif d'enraciner la mutation écologique dans les habitudes et la durée. Elles impactent les réglementations en vigueur dans les codes de l'environnement, des collectivités territoriales, de la santé publique et de la construction.

Le 5 avril 2011, FCBA et UNIFA ont organisé une journée destinée aux professionnels de l'ameublement et de l'agencement pour leur présenter les principales dispositions prévues par ces lois « Grenelle » et les aider à identifier les enjeux et les retombées pour leurs entreprises, leurs produits et leurs marchés.

Un an plus tard, il paraît nécessaire de faire un point d'avancement de tous ces thèmes. Aussi FCBA et UNIFA avec le concours du CODIFAB organise, **le mercredi 4 avril**, une journée destinée aux professionnels de l'ameublement et de l'agencement sur les 3 axes majeurs du Grenelle pour faire le point réglementaire, donner les premiers résultats d'études ou d'expérimentations et permettre des échanges entre les différentes parties prenantes.

Vous trouverez ci-après un bulletin d'inscription et le programme de la journée.

FCBA institut technologique
10 Avenue de Saint-Mandé
75012 PARIS - FRANCE
Tel : +33 (0)1 4019 48 07
Fax : +33 (0)1 40 18 48 67
METRO : NATION ou PICPUS



BULLETIN D'INSCRIPTION – Journée «Grenelle environnement & Ameublement » - 4 avril 2012

A retourner avant le 27 mars 2012 à FCBA, Evelyne Lehmann – 10 avenue de Saint-Mandé – 75012 Paris

Renseignements: evelyne.lehmann@fcba.fr – Tél : 01 40 19 48 07

Nom.....Prénom.....Fonction.....

Tél.....Fax.....e-mail.....

Société

Adresse.....

Code postal.....Ville.....Pays.....

Participation aux frais : le prix comprend l'accueil, les pauses, le déjeuner.

70 € TTC (58,53 € HT) par personne et **56 € TTC** (46,82 € HT) par personne pour les cotisants CODIFAB. (merci de remplir un bulletin d'inscription par personne).

Toute inscription ne sera prise en compte que si elle est accompagnée du règlement.

Date Signature & Cachet

Le Grenelle de l'environnement & l'ameublement :
REP (Responsabilité Elargie Producteurs) meubles usagés
Affichage environnemental, Etiquetage des polluants volatils,
Quoi de neuf depuis 1 an ?

FCBA – Paris – mercredi 4 avril 2012

Programme

8h 30 – 9h 10 : Accueil des participants

9h15 – 9h30 : Introduction par Jean-Marie LACOMBE – Président de l'UNIFA

9h30 – 11h15 : Session Affichage environnemental des meubles

« Etat d'avancement des expérimentations en France, situation du secteur ameublement ?- un intervenant ADEME

« Les résultats du GT 7 » - Bertrand Demarne (IFA)

Les différentes expérimentations en cours lors d'une table ronde animée par FCBA

- **Exaliv :** Un fabricant (CAUVAL) et un distributeur (CONFORAMA)
- **TAFEA :** Un fabricant (JP GRUHIER) et un distributeur
- **TRAFA :** Un distributeur (groupe RAPP)

Conclusions

Pause

11h 40 – 13h : Session Etiquetage des émissions des polluants volatils des meubles

« Quelle est la situation réglementaire pour les produits d'ameublement en 2012 » - Marie Carrega – (MEDDTL)

« Contribution du mobilier de crèche à l'air intérieur - projet MOBAIR – C : Les résultats » - Marie-Lise Roux & Christophe Yrieix (FCBA).

Discussion et conclusions

Buffet

14h10- 16h10: Session REP Meubles usagés

« Le décret & le cahier des charges avec les principaux indicateurs » - Perrine Prigent (MEDDTL)

La mise en place de la filière avec 2 tables rondes animée par un journaliste.

1. **Le mobilier domestique :** Dominique Mignon (Eco Mobilier), un industriel, un distributeur, un détenteur de déchets et Jacques Desproges (TERRA).
2. **Le mobilier professionnel :** Colette Métivier (VALDELIA), Jean-Pierre Allaux (EUROSIT), un acheteur (UGAP), Un détenteur de déchets et Laurent Albanel (ARTELIA Group).

16h15- 16h30 : Synthèse & conclusions - Valérie Gourvès (FCBA)